

## **Rapport du groupe de travail « Emission *Temps Présent* (RTS Un) »**

**Séance du 14 septembre 2015**

### **1. SYNTHESE DU RAPPORT**

Dans l'histoire de la RTS ainsi que dans le catalogue des émissions d'actualité, Temps Présent (TP) demeure une référence en matière de reportages du type « expression d'un journalisme critique et d'investigation ». Ne craignant pas d'aborder des thématiques complexes, en prise réelle avec les sujets d'actualité, TP s'efforce d'apporter un éclairage sur notre époque, en conformité avec le mandat de l'émission. Les analyses conduites par le Conseil du Public (CP) le confirment : l'émission, dynamique et rythmée dans sa forme, suscite dans l'ensemble l'appréciation positive des membres du CP qui soulignent notamment la richesse du site internet.

Cependant, si le choix des sujets est pertinent et si les émissions tentent de les aborder dans leur diversité, leur traitement n'est pas toujours d'égale valeur. Loin s'en faut. De l'intention déclarée (titre) à la réalisation projetée, il y a dans certaines émissions un véritable hiatus traduisant soit des explications absconses, soit un manque de rigueur, soit une présentation manichéenne des faits et des opinions, soit des jugements préconçus dont on s'efforce de démontrer par la suite la véracité. Se pose alors la question du choix éditorial retenu et de la véritable valeur ajoutée de l'émission. Le CP s'étonne du ton dominant donnant volontiers dans le grave, voire le dramatique. Enfin, la volonté de déranger prend parfois une dimension quelque peu dérangeante...

### **2. CADRE DU RAPPORT**

#### **a) Mandat**

Pour le second semestre 2015, le Conseil du Public a mandaté un groupe de travail afin qu'il conduise une analyse de TP pour la séance du 14 septembre 2015.

#### **b) Période de l'examen**

Le choix des émissions s'est porté sur le printemps / été 2015

#### **c) Examens précédents**

10 janvier 2011

#### **d) Membres du CP impliqués**

Pierre-André Berger (SRT GE), Léon Gurtner, rapporteur (Conseil Régional), Claude-Alain Kleiner (Conseil Régional)

### e) **Angle de l'étude (émissions considérées)**

Ont été analysées :

- « Des transsexuelles nommées désirs », émission du 23 avril 2015
- « Ressources humaines ou inhumaines », émission du 07 mai 2015
- « Petits patrons, gros soucis », émission du 21 mai 2015
- « Ceux qui ne paient pas d'impôts », émission du 11 juin 2015
- « Quand la Suisse sauve le monde », émission du 18 juin 2015

Ont été visionnées :

- « Avec les sauveteurs en montagne », émission du 14 mai 2015
- « Viens chez moi, j'habite dans un container », émission du 27 août 2015
- « Hôpitaux publics, heures de fermeture », émission du 03 septembre 2015

## 3. **CADRE GENERAL**

### **Horaire de diffusion, fréquence**

hebdomadaire, jeudi à 20h15 sur RTSUn- Rediffusion : lundi à 15h15 sur RTSDeux  
+ vendredi pendant la nuit

### **Ancienneté de l'émission**

Avril 1969

### **Présentateur**

J.-P. Ceppi

## 4. **CONTENU DE L'EMISSION**

### a) **Pertinence des thèmes choisis**

Les sujets traités dans les émissions de la période analysée sont intéressants. En prise avec l'actualité, en phase avec les préoccupations et les questions d'aujourd'hui, ils n'ont rien d'obsolescent, concernent un large public et représentent véritablement des sujets de société. Ils sont donc parfaitement pertinents.

Ainsi en est-il de la thématique du **Franc fort** qui revêt une dimension particulière compte tenu de ses incidences sur l'économie et sur le marché helvétique. Traiter de ce thème en s'appuyant sur trois reportages d'entreprises différentes mais complémentaires du paysage économique helvétique afin de présenter les effets du franc fort quelque trois mois après les décisions de la BNS témoigne d'une réelle volonté de coller à la réalité et d'essayer d'y voir clair dans les incidences de cette décision..

Il en est de même du fonctionnement des **Services des Ressources humaines** et de leur impact au sein des entreprises ou des administrations qui est réel. Passer d'une direction d'une HES à une grande collectivité publique (CHUV), à une multinationale (Merck Serono) puis à une PME neuchâteloise de 64 collaborateurs fut un choix judicieux et pertinent. Le travail, l'engagement professionnel sont d'une telle importance au niveau de l'existence en elle-même et pour assurer à soi-même et aux siens une situation économique décente que le sujet mérite attention. A l'heure où est écrit ce rapport, la RTS propose précisément plusieurs émissions au thème du travail.

« **Ceux qui ne paient pas d'impôts** » représentent entre le quart et le tiers des administrés. C'est tout dire ! Cela justifie pleinement qu'un reportage fasse la lumière sur cet état de fait nouveau. Idem des différentes planifications hospitalières cantonales et la mise en concurrence des hôpitaux publics et des cliniques privées.

Par contre, l'émission du 18 juin 2015 « **Quand la Suisse sauve le monde** » tient plus d'une forme de pirouette intellectuelle où l'on croit utile de reprendre au vol une phrase glanée ici ou là d'un Conseiller fédéral, totalement hors contexte. Projet fort discutable et qui s'est avéré très critiqué dans sa réalisation (cf art. paru dans le journal Le Temps, de Fr. Nordmann).

## b) **Crédibilité**

La crédibilité d'une émission de reportage et d'enquête de type TP s'apprécie à l'aune de l'intérêt qu'elle suscite, mais aussi de la plus-value qu'elle apporte en terme d'information, par la clarté de ses éclairages, la qualité de compréhension qu'elle induit et l'originalité des points de vue. Le CP a conscience que la mission n'est pas simple, puisqu'à quelques exceptions près, les sujets sont généralement complexes, pour ne pas dire compliqués, ont pour la plupart d'entre eux une longue histoire qu'il faut connaître pour en comprendre les enjeux. Présenter de manière simple, accessible et compréhensible – et qui plus est de manière intéressante et captivante - de telles situations comme *Hôpitaux publics, heures de fermeture 03.09.2015* est un véritable défi.

Dans ce sens, le regard que porte le CP est **globalement positif** : **cadre initial du sujet, présentation des différents paramètres d'une situation ou d'une problématique, voix off expliquant et faisant le fil de l'argumentation, interviews à l'appui, qualités des intervenants, questions ouvertes et, au final, synthèse. Le CP souligne également la qualité visuelle des reportages, soignée et de nature à captiver le téléspectateur.** Tel est le cas des émissions *Petits patrons, gros soucis, 21.05.2015, Avec les sauveteurs en montagne, 21.05.2015, Viens chez moi, j'habite dans un container, 27.08.2015.*

Ce qui fait problème, plus d'une fois, est à rechercher dans la manière dont est traité le sujet, générant une certaine confusion dans sa compréhension. La matière n'a pas été véritablement cernée, ni traitée dans sa globalité, ni en bonne adéquation avec le thème initialement annoncé. Ce qui laisse le téléspectateur perplexe. Les exemples donnés ci-dessous attestent que l'émission illustre les propos par de nombreux témoignages, présente des séquences, mais n'explique pas. Ou pas bien. Ou autre chose. Le narratif et les témoignages, nécessaires et sans doute fort utiles pour captiver et retenir l'attention, occupent l'essentiel de l'émission. On perd le fil, on reste sur sa faim. Finalement, l'émission peine à convaincre.

Exemples.

### **Explications parfois trop tardives, incomplètes ou à côté du sujet**

*Petits patrons, gros soucis, 21.05.2015* : les premières trente minutes sont consacrées aux descriptifs de trois entreprises ; il faut attendre la 29<sup>e</sup> minute, annonce de la BNS en direct, pour prendre conscience des pleins effets du franc fort sur les 3 entreprises ! Il y a de quoi perdre en route des téléspectateurs... A ce sujet, la problématique inhérente à l'annonce de la BNS était-elle fortuite ou est-ce le montage de l'émission qui laisse apparaître cette impression ?

Idem pour *Ceux qui ne paient pas d'impôts, 11.06.2015* : a l'exception des % des Vaudois, Jurassiens et Genevois ne payant pas d'impôt (bonne infographie), l'émission donne dans le narratif. On y voit le bus Caritas d'une part ; on suit Kevin Grangier UDC, d'autre part. Ce qui laisse à penser que, contrairement au titre et à l'annonce, l'émission va traiter des bénéficiaires de l'aide sociale ou alors d'un Etat qui arrose largement, des working poors, de la situation financière des étudiants, mais très indirectement de la question des impôts. Il faut attendre 18' pour voir apparaître les statistiques de la ville de Lausanne, sur lesquelles l'émission passe d'ailleurs trop vite. Ce n'est qu'à la 32' que l'exemple de la ville de Lausanne est repris (Les assistés représentent le ¼ des contributeurs qui ne paient pas d'impôt, soit 1/16 des contributeurs). Où sont dans l'émission les responsables cantonaux des finances ? Quel conseiller d'Etat en charge du service de la fiscalité est interviewé ? Quelle infographie ?

*Des transsexuelles nommées désirs*, 23.04.2015 : deux témoignages (le 3<sup>e</sup> retiré à la demande de la personne) illustrent des parcours de vie cahotiques et prenants. A leur écoute, le spectateur prend effectivement conscience de ce que représente la tension permanente entre un corps donné par le genre et un ressenti (vécu, état d'esprit, humeur, hormone,...) à l'opposé. A aucun moment une explication médicale ou scientifique n'est donnée. Aucune interview d'un psychologue. Aucun regard historique ou culturel sur cette particularité génétique connue de tout temps (transsexualité et androgynie, transsexualité et hermaphrodisme,...). De plus on laisse accroire l'idée, sans jamais le démontrer ni l'étayer, que transsexualité amène à la prostitution. Comme une évidence ! Les Services de médecine disposent sans doute de données qu'il aurait été intéressant de présenter.

#### **Mode de présentation parfois unilatéral et subjectif,**

Comme une forme de matraquage de l'information, *Ressources humaines ou inhumaines*, 07.05.2015 présente systématiquement les RH dans ce qu'elles peuvent avoir de négatif, d'anxiogène, de problématique et de contrainte vis-à-vis du collaborateur. Trois fois l'écran entier s'anime avec les mots/phrases : *Mise au placard, surveillance, je ne faisais pas le poids, migraine, impasse, burnout, je suis détruite, tentative de suicide*. A aucun moment, le soutien, l'attention, les explications, l'aide à la résolution d'une situation difficile, la compréhension et la bienveillance n'apparaissent en contrepoint. L'équipe de journalistes dresse un tableau pour le moins stupéfiant des ressources humaines, le tout accompagné de témoignages effrayants et, pour certains, irrationnels. Cette mise en évidence du sensationnel, basé sur le seul ressenti des personnes, n'est en tout cas pas la meilleure façon de planter le décor de façon objective. Cette posture journalistique, tout à fait orientée, nuit à la crédibilité de la suite de l'émission qui démontre, mieux mais trop tard, que les problèmes de management, d'encadrement et de leadership dépassent très largement les carences ou les incompétences du personnel des ressources humaines. De plus, l'émission tombe dans le piège du manichéisme entre le DRH incompétent et le bon DRH, qui tout de même renvoie bon an mal an 40 collaborateurs, mais le téléspectateur n'en saura rien, car on ne pose pas cette question du pourquoi au bon DRH !

*Quand la Suisse sauve le monde*, 18.06.2015, est du même registre. L'émission fait fausse route dès sa conception qui affiche son intention de démontrer l'inanité des propos du Conseiller fédéral Burkhalter. Parti pris, unilatéralité. De plus, la tonalité imprimée par MM Wicht et Zendali laisse transparaître un degré d'ironie et de dérision qui finit par énerver et lasser, en tout cas nuit à la libre formation de l'opinion, in fine à l'intérêt de l'émission.

**En résumé, dans ces exemples le CP constate que ces émissions survolent rapidement, voire trop rapidement l'essentiel, voire passent à côté du sujet (impôts, DRH, mission d'une ambassade), alors qu'il aurait fallu en faire une description précise, exhaustive, étayée et surtout objective.**

#### **c) Sens des responsabilités**

Le CP souligne l'important défi que relève **hebdomadairement** les producteurs, l'équipe de production, les journalistes et les réalisateurs de Temps Présent. Il suffit de parcourir le site multimédia pour se rendre compte de la richesse et de la variété des sujets abordés et traités.

Pour le reste, cf remarques ci-dessus, en positif comme en moins positif.

#### **d) Conformité à la Charte RTS et aux règles de déontologie**

Idem, cf. remarques ci-dessus.

Certes, l'impertinence comme le rire sont parfois salutaires, même lorsqu'il s'agit de traiter de sujets sérieux. Faut-il encore les maîtriser ! En l'occurrence, on peut admettre que l'image de notre pays puisse être quelque peu écornée. Cette imagerie populaire parfois présentée « d'armée du salut du monde », remise au goût du jour par Bideau « Il n'y en a point comme nous » – exposition universelle de Milan -, peut être dérangement.

Toutefois, la situation du Liban, de la Syrie et du Proche-Orient dans sa globalité représente une telle somme de drames qu'il est malvenu et déplacé d'y faire de l'ironie ou d'avoir recours au ton de la dérision. Qui plus est face à l'impuissance dans laquelle se trouvent de nombreux

acteurs sur place. Ensuite, le CP estime comme une grave erreur d'inviter un ambassadeur d'ouvrir les portes de son ambassade, de le mettre en confiance, puis d'organiser l'émission comme une mise en échec de ses propos et de ses actes. On instruit alors un procès à charge. Quant aux commentaires : « Quelle vie de pacha ? » s'exclame le journaliste devant l'ambassadeur.

- « Non, c'est du travail... répond celui-ci. ».

Tout simplement scandaleux ! Et ce n'est qu'un exemple.

Sur le plan déontologique, une telle attitude, de tels propos sont tout simplement inacceptables.

## **5. FORME DE L'EMISSION**

### **a) Structure et durée de l'émission**

Bonne durée globale de l'émission, comme en avait exprimé le CP dans sa recommandation de la précédente analyse de 2011. Bonne présentation initiale de l'émission, rythme soutenu des séquences, développement des différents aspects sous forme d'enquête, par ex. *Ceux qui ne paient pas d'impôts*, 11.06.2015. Générique un peu long...

En un mot, bonne dynamique d'émission, tant dans son découpage que dans son commentaire. Cependant, comme déjà évoqué plus haut, il faut attendre parfois 30 minutes pour que soit enfin traité la thématique annoncée.

### **b) Animation**

Le ton, sauf exception mentionnée ci-dessus, est généralement juste, pas lassant ; l'énoncé, clair et précis, comme la synthèse. Parfois, des titres annoncent les différentes parties du reportage et aident à y voir plus clair comme dans « Hôpitaux publics, heures de fermeture », émission du 03 septembre 2015. Les séquences s'enchaînent avec dynamisme.

Par contre, l'infographie pourrait être plus développée et servirait mieux la compréhension du sujet.

### **c) Originalité**

Pas d'observation particulière à ce sujet.

## **6. VOLET INTERNET ET COMPLEMENTS MULTIMEDIA DE L'EMISSION**

### **a) Enrichissements**

Excellents, cf point 3f du présent rapport. Les dossiers constitués et mis à disposition des internautes sont substantiels, riches et permettent un réel approfondissement de la thématique traitée. Le CP félicite les auteurs de ce travail.

### **b) Complémentarité**

Idem ci-dessus

### **c) Participativité**

Le forum proposé permet aux téléspectateurs intéressés de poursuivre leur recherche, de poser des questions, sans doute de développer certains aspects qui les concernent personnellement. Excellent.

## **7. RESUME DES COMMENTAIRES DEPOSES SUR LE SITE RTSR.CH**

*Raymond a écrit, 02/09/2015 - 12:47*

TEMPS PRESENT: Une émission TV de haut niveau informatif, traitant de sujets sociétaux proches ou lointains d'importance, bien documentés par une équipe compétente, motivée et très professionnelle, qui interpelle le téléspectateur et le pousse à la réflexion active. Comparable à Envoyé Spécial (France) ou Reporter (Allemagne). De l'ère Jean-Pierre Goretta, grand reporter radio à Jean-Philippe Ceppi, actuel patron d'équipe, la qualité et la variété des documents présentés n'a pas décliné et leur objectivité méritoire reste une valeur pérenne fondamentale. On ne peut qu'encourager TP à poursuivre sa recherche de thèmes de société qui dérangent, trop souvent méconnus, nous forçant ainsi à prendre conscience des réalités d'un monde bien malade de ses inhumanités... Merci aux responsables d'assurer à TP un financement à long terme. Bravo à l'équipe !

## **8. RECOMMANDATIONS**

Le CP encourage les responsables et les journalistes de TP

- à poursuivre leur mission avec un sens aigu de pédagogie, avec un souci permanent de clarté dans les explications apportées ;
- en toute priorité, de faire en sorte d'assurer un niveau de produits plus égal ;
- de fournir des éclairages qui permettent au téléspectateur non seulement de mieux comprendre les différents aspects et enjeux d'une thématique, mais aussi de se forger sa propre opinion ;
- d'éviter toute forme d'unilatéralité, de subjectivité, de présentation orientée ou écornée des situations, d'éviter toute posture qui dise au téléspectateur ce qu'il doit penser et toute forme de procès d'intentions, soit le respect de la pluralité des opinions et de la nécessaire objectivité qui sied à la qualité de ces reportages.

Fribourg, le 6 septembre 2015

Pour le Groupe de travail  
Claude-Alain Kleiner, Pierre-André Berger

Léon Gurtner  
responsable du rapport